

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RAPPEL LE 1^{er} MARS À 7 HEURES**

Invitation aux médias : huis clos budgétaire 2024-2025

Québec, le 23 février 2024. – Les représentants des médias sont invités à participer au huis clos budgétaire qui se tiendra le 12 mars prochain. Une conférence de presse du ministre des Finances, M. Eric Girard, de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M^{me} Sonia LeBel, et du ministre responsable des Infrastructures, M. Jonatan Julien, est prévue. Elle sera suivie des points de presse des oppositions.

Date :	Le mardi 12 mars 2024
Endroit :	Québec (le lieu exact vous sera précisé après votre inscription)
Horaire :	9 h (accueil des médias) 10 h (lecture des documents et possibilité de poser des questions à des spécialistes) 12 h 15 (conférence de presse) Vers 16 h (levée du huis clos)

Consignes pour participer à l'évènement

Veillez noter que seuls les médias d'information grand public seront admis. De plus, afin d'assurer un évènement sécuritaire pour tous, les participants devront demeurer dans la salle qui leur sera assignée jusqu'à la levée du huis clos et aucun déplacement d'une salle à l'autre ne sera autorisé. Les journalistes doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site Web du ministère des Finances, à l'adresse suivante : <https://inscription.huisclos.finances.gouv.qc.ca/hc/f?p=162:101::BSQ6779::::>.

Les renseignements suivants sont requis :

- le nom du média;
- le nom d'une personne responsable du média, son numéro de téléphone ainsi que son adresse courriel;
- le nom et la fonction des personnes présentes.

Veillez noter que chaque groupe médiatique est responsable de l'inscription des experts-conseils et des invités qui les accompagneront. Un maximum de trois organisations et de deux représentants par organisation est permis pour chacun des groupes médiatiques.

Les inscriptions sont attendues au plus tard le lundi 4 mars, à 16 h. En raison des procédures de sécurité exigées pour l'évènement, aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Interruption des télécommunications

Pour que l'information ne soit pas diffusée prématurément, les télécommunications sur place seront interrompues à partir de 22 h le lundi 11 mars. Les téléphones cellulaires, tablettes électroniques, montres intelligentes, capteurs USB sans fil et autres appareils pouvant capter un réseau sans fil devront être laissés en consigne à votre arrivée. Une équipe de la Sûreté du Québec procédera aux vérifications d'usage.

Si vous avez une question ou souhaitez davantage d'information, vous pouvez écrire à l'adresse huisclos@finances.gouv.qc.ca.